

LE QUORUM CONSTATE

Le PV de la séance du 17 novembre 2014 est modifié comme suit à la demande de Mme Thomas Vidal :

Titre du point n°VII :

Enquête publique concernant **l'exploitation d'une installation** de transit des sédiments de dragage de la seine Moulineaux et la bouille – déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du pos de la bouille - déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du pos de Moulineaux – Avis du conseil municipal

Modifié comme suit :

Enquête publique concernant **la demande d'autorisation d'exploiter une installation de** transit des sédiments de dragage de la seine Moulineaux et la bouille – déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du pos de la bouille - déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du pos de Moulineaux – avis du conseil municipal

Le reste du compte rendu sans changement.

I – DECISIONS MODIFICATIVES N°3

Ce point est reporté à la prochaine réunion du 18 décembre 2014

II – DESIGNATION DU BUREAU D'ETUDE POUR L'ELABORATION DU PLU

Commission du 20 octobre 2014 :

9 candidats ont répondu dont une offre non conforme donc écartée du processus.

Commission du 12 novembre 2014 :

Classement des offres d'après des critères prévus dans le cahier des charges : trois candidats se démarquent.

Audition du 1^{er} décembre 2014 en présence de M. Bournon de la DDTM.

A l'issue de cette audition, le cabinet ESPAC'URBA est le mieux placé tant au niveau prix qu'au niveau technique avec une proposition HT de 31 300 € TTC de 37 560 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a procédé à un vote, qui a donné le résultat suivant :

POUR 14 voix

ABSTENTION 1 voix

- Confie l'élaboration du PLU au bureau d'étude ESPAC'URBA ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- Dit que c'est la future Métropole de Rouen qui prendra en charge la totalité des frais ;

III – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ANIMATION BOUILLAISE

L'Animation Bouillaise souhaite se faire rembourser des dépenses prises en charge dans le cadre des rythmes scolaires et du marché de Noël.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 380 €

Les crédits suffisants sont prévus au budget 2014.

IV – VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR LES SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS BOUILLAISES

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise le déblocage de 40 % du montant des subventions 2014 aux associations bouillaises qui en feront la demande, dans l'attente du budget 2015.

V - RENOUELEMENT DU CDD DANS LE CADRE DES RYTHMES SCOLAIRES

Ce point est reporté à la prochaine réunion du 18 décembre 2014

VI – APPROBATION DU RAPPORT 2013 SUR LE PRIX DES SERVICES EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF

Ce rapport est présenté par M. Francis Duquesne.
Depuis la prise de compétence par La Créa, le prix de l'eau a été lissé.
On constate une petite augmentation du m3 soit 3.25 €

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité le rapport de l'année 2013.

VII – REVISION DES TARIFS DU PARKING DES CANADIENS AU 01/01/2015

A compter du 1^{er} janvier 2015, une TVA de 20% sera appliquée sur les loyers du parking des canadiens.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents fixe les tarifs comme suit :

Loyer mensuel :	25 € HT	+ 5.00 TVA	= 30 € TTC
Loyer trimestriel :	75 € HT	+ 15 € TVA	= 90 € TTC
Loyer semestriel :	150 € HT	+ 30 € TVA	= 180 € TTC
Loyer annuel :	300 € HT	+ 60 € TVA	= 360 € TTC

VIII – REVISION DU PLU DE CAUMONT AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La commune de Caumont a lancé la révision de son plan local d'urbanisme : le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité souhaite être associé à cette révision et participera aux réunions.

IX – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Demande par Mme Thomas Vidal présidente de l'association de sauvegarde de l'Eglise de 2 devis pour la couverture de l'église ;
- 2) Demande de devis pour la surveillance du parking du bac ;

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 20h15